



Revue de Civilisation Contemporaine
de l'Université de Bretagne Occidentale
EUROPES / AMÉRIQUES
<http://www.univ-brest.fr/amnis/>

***Les « Partis populistes » face à l'évolution des systèmes
partisan et politique : pour une sociologie politique
comparative de l'histoire du populisme en France (1880-2002)****

Fabien Nicolas
Université Montpellier I
France

Parmi les termes les plus utilisés et les plus débattus des sciences sociales, celui de « populisme » occupe une place spécifique¹. Phénomène mondial², il est abordé en Europe par sa proximité avec la droite extrême, qualifiant une nouvelle famille politique, celle de « droite populiste »³. Certains pourtant mettent en garde contre un classement à droite des organisations populistes, soulignant que ce phénomène ne s'inscrit pas dans le classique clivage politique français, gauche/droite. Pour Marc Lazar, étudiant les cas de la France et de l'Italie, « la gauche résiste au populisme par la reconnaissance du cadre démocratique traditionnel, des structures déjà anciennes et un cadre idéologique plus fort que le bricolage populiste. Il n'empêche : on en trouve des traces dans les discours et la conduite des partis communistes surtout, dans les groupes d'extrême gauche, mais également chez les socialistes, notamment dans les périodes de larges alliances, quand il faut rassembler le 'peuple' »⁴. Face à cette tentation populiste, Yves Mény et Yves Surel insistent sur les déclarations de Jacques Chirac lors de

* Je remercie mon collègue Cyril Gispert, Doctorant au CEPPEL pour nos échanges et discussions à l'occasion de la rédaction de cette synthèse.

¹ Dézé, Alexandre, « Le Populisme ou l'introuvable Cendrillon. Autour de quelques ouvrages récents », *Revue Française de Science Politique*, vol. 54, n°1, février 2004, pp. 179-190.

² Hermet, Guy, *Les Populismes dans le monde. Une histoire sociologique, 19^e-20^e siècle*, Paris, Fayard, 2001.

³ Betz, Hans-Georg, *La Droite populiste en Europe. Extrême et démocrate ?*, Paris, Editions Autrement/CEVIPOF, 2004.

Ivaldi, Gilles, *Droites populistes et extrêmes en Europe occidentale*, Paris, La Documentation française (les études n°5205), 2004.

⁴ Lazar, Marc, « Du Populisme à gauche : les cas français et italien », *Vingtième siècle revue d'histoire*, n°56, octobre-décembre 1997, pp. 121-131, p. 121.

campagnes électorales rappelant que « la République, c'est le pouvoir des citoyens, le pouvoir au peuple. Je me fixe aussi pour objectif de rendre aux Français la maîtrise de leur destin »⁵. Ces exemples soulignent que l'argumentaire populiste « d'appel au peuple » est utilisé par tous les partis politiques. En suivant Yves Mény et Yves Surel, deux points doivent être posés en préalable à toute étude sur le phénomène : le populisme appartient au processus démocratique et il est un révélateur des crises politiques et sociales. Phénomène inhérent à la démocratie, abordable par la crise⁶, le populisme apparaît complexe au politiste. L'appréhender pour la France, dans une séquence historique longue (1880-2002), peut permettre par la méthode de la comparaison diachronique de qualifier non pas le populisme français déjà très étudié⁷, mais les formes politiques prises par lui en posant l'hypothèse de l'existence d'un parti populiste français. Cette approche implique alors de s'interroger non pas sur l'essence ou l'idéologie populiste mais sur les formes adoptées dans les systèmes, politique et partisan, par les « partis populistes ». Elle doit répondre à deux questions : qu'est-ce qu'un parti populiste en France ? cette forme politique est-elle figée ou évolutive en fonction des systèmes dans lesquelles elle agit ? Selon nombre d'historiens, le populisme émerge en France avec la crise boulangiste⁸. La remise en cause de cette interprétation⁹ ne prend pas en compte l'élément essentiel du populisme qui est inscrit dans la nature de la démocratie. C'est pourquoi, il ne faut pas prendre en considération toutes les tentatives liées à l'extension de la souveraineté hors du processus électoral¹⁰ et affirmer que le populisme est lié à l'histoire contemporaine française. Il ne s'inscrit pas dans la théorie des quatre clivages de Stein Rokkan¹¹, ce qui le rend difficilement intégrable à tous classements pour le politiste dans un système pourtant gelé. Les partis se réclamant de cette famille politique ont donc une place à part dans leurs systèmes en dehors des grandes classifications. L'approche par les structures partisans, celles qui participent aux élections permet d'affiner les séquences prises en considération dans l'histoire des crises politiques françaises¹². Il faut retenir plusieurs types de manifestations du populisme en France, protestataires (Boulangisme, Poujadisme, Front National) ou identitaires (poussée nationaliste des années 1890)¹³. La crise des années 30¹⁴, avec la poussée des ligues et les affrontements du 6 février 1934 n'appartiennent pas de fait aux processus électoraux et ne sont pas à ce titre retenus. Les moments pris en compte, à l'exception de l'activité électorale du Front National, sont des moments

⁵ Cf. Discours de Jacques Chirac, Porte de Versailles, 17 février 1995 cité par Mény, Yves et Surel, Yves, *Par le Peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Paris, Fayard, 2000, p. 191.

⁶ Dobry, Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, P.F.N.S.P. (Références, 29), 1986 (2 éd. 1992).

⁷ Winock, Michel, « Populismes français », *Vingtième siècle revue d'histoire*, n°56, octobre-décembre 1997, pp. 77-91.

⁸ Garrigues, Jean, *Le Boulangisme*, Paris, Puf. (QJ n°2698), 1992.

Irvine William, *The Boulanger affair reconsidered : royalism, boulangism and the origins of the radical right in France*, New York, Oxford University Press, 1989.

Levillain, Philippe, *Boulangier, fossoyeur de la Monarchie*, Paris, Flammarion, 1982.

⁹ Dupuy, Roger, *La Politique du peuple, XVIIIe-XXe siècle. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002.

¹⁰ Nicolas, Fabien, « Au Tournant de la Saint-Barthélémy : le *Reveille-Matin des François et de leurs voisins (1574)*, littérature pamphlétaire et traité monarchomane », *Revue de la Recherche juridique, Droit Prospectif*, n°XXIX, 29^{ème} année, 2004-2, pp. 1375-1397.

¹¹ Seiler, Daniel-Louis, *Les Partis politiques en Europe*, Paris, Puf. (QJ n°1733), 1996.

¹² Winock, Michel *Les Fièvres hexagonales : les grandes crises politiques de 1871 à 1968*, Paris, Seuil ((Points-Histoire), 2001 (1er éd. 1985).

¹³ Winock, Michel, « Populismes français », *Vingtième siècle, op. cit.*

¹⁴ Borne, Dominique et Dubief, Henri, *La Crise des années 30, 1929-1938*, Paris, Seuil (Nouvelle Histoire de la France contemporaine, 13) (Points-Seuil, H 113), 1989.

brefs, des séquences courtes en réponse à des difficultés conjoncturelles auxquelles les partis de gouvernement n'apportent pas de réponses jugées suffisantes par une partie des électeurs. Cette attitude insiste sur un aspect des formations populistes, celle d'un positionnement anti-parti¹⁵ revendiqué, posant de fait la question de l'intention réelle de ces formations de prendre le pouvoir. Car ces formations politiques paraissent en rupture par rapport à leurs concurrentes du système partisan. Elles n'intègrent que partiellement les quatre points de la définition « organisationnelle » d'un parti politique, formulée par La Palombara et de Weiner : organisation durable, complète, désireuse d'accéder au pouvoir grâce à un soutien populaire¹⁶. Pour échapper au carcan de cette définition, et étudier « le » parti populiste en France, l'approche par la longue durée apparaît heureuse. En effet, si on admet comme point de départ d'un parti populiste l'organisation électorale mise en place pour les élections législatives partielles de 1888 et comme son « apothéose » le 21 avril 2002, cette organisation apparaît comme durable en dépit de son fonctionnement en épiphénomène historique. Cette étude repose sur une double comparaison : comparaison des structures politiques populistes et comparaison dans le temps. Cette double comparaison est la seule qui puisse permettre de proposer une sociologie politique des formations populistes, considérées comme un « fait social total »¹⁷, un parti populiste. Elle soulignera alors les invariants de cette forme d'organisation¹⁸ tout autant que ses capacités d'adaptation aux différents systèmes dans lesquelles elle agit¹⁹.

Qu'est-ce qu'un « parti populiste » ?

S'interroger sur la nature d'un parti populiste tranche avec l'affirmation d'Yves Mény et Yves Surel : « Il n'existe pas de partis populistes au sens où l'on peut parler de parti communiste ou de parti libéral. L'analyse des acteurs étiquetés « populistes » nous a conduit à préférer le terme plus vaste (et sans aucun doute moins rigoureux) de « mobilisation », en insistant ici sur ce qui peut faire l'originalité actuelle des acteurs populistes, aussi bien pour ce qui concerne les organisations politiques auxquelles ce label peut être attaché que pour les leaders ou les électors qui animent cette « vague » contemporaine du populisme »²⁰. Pour autant, il faut dépasser ces réserves méthodologiques pour tenter de rechercher les marqueurs identitaires liés à ces formations et les conséquences des effets de système dans lesquels ils agissent.

1. Les marqueurs identitaires

Pour classer les formations politiques, il convient de les étudier en leur for intérieur mais aussi comparativement aux autres forces qui agissent concomitamment. Le

¹⁵ Schelder, Andreas, « Anti-Political Establishment Parties », *Party Politics*, vol. 2, n°3, 1996, pp. 291-312.

¹⁶ Cf. La Palombara, Joseph, Weiner, Myron, « The Origin and Development of Political Parties », *Political Parties and Political Development*, ss. dir. Joseph La Palombara et Myron Weiner, Princeton, Princeton University Press, 1967, pp. 5-7, cité par Charlot, Jean, *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin (Coll. U.), 1971 (3 éd. 1974), p. 22.

¹⁷ Seiler, Daniel-Louis, *Les Partis politiques en Occident. Sociologie historique d'un phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003, p. 16.

¹⁸ Seiler, Daniel-Louis, « La Comparaison et les partis politiques », *BCN Political Science débats*, 2003/2, pp. 7-27.

¹⁹ Lemieux, Vincent *Les Partis et leurs transformations*, Québec, Presses des Universités de Laval, 2005, pp. 31-46.

²⁰ Mény, Yves, Surel, Yves, *Par le Peuple*, op. cit., p. 258.

discours, le rapport au pouvoir et la place qu'ils occupent dans le système sont des révélateurs de l'identité revendiquée par les partis.

° *un verbe particulier ?*

Depuis un siècle maintenant, le discours électoral de dénonciation de la corruption, des « petits contre les gros »²¹ semble être qualificatif d'un discours populiste. Pierre-André Taguieff souligne tous les dangers et les dérives d'une telle taxation et classification de ces discours²². Les exemples de déclarations de tel ou tel membre d'un parti de gouvernement lors de la campagne électorale ne font que confirmer que le discours n'est pas révélateur et parfois même trompeur. Cette recherche de disqualification du discours est permanente et récurrente au phénomène populiste comme l'atteste la lettre de Jules Grévy à son frère Charles : « Les Républicains doués de quelque bon sens assistent avec stupeur aux cabrioles de ce général à la bolivienne, démagogue audacieux, orateur séduisant, politicien infatué, comédien dangereux qui parcourt la France en triomphateur en haranguant les évêques, les gymnastes et les maires, compromettant ses épaulettes dans tous les ruisseaux d'intransigeance se faisant appeler citoyens-ministre par les pires communards »²³. Cette disqualification n'obtient pas les résultats souhaités comme l'atteste la permanence du phénomène. La question devient alors qui *parle populiste ?* En France, ce discours non-programmatique n'est pas que le fait de candidats dont les partis sont absents du pouvoir.

° *l'absence de participation au pouvoir politique*

Aucune mobilisation populiste n'a en France obtenu des résultats électoraux suffisants pour participer à un gouvernement. Il s'agit bien là d'un paradoxe au regard de la longue histoire de cette famille politique. Ce paradoxe est d'ailleurs particulier à une histoire nationale au regard des exemples autrichiens ou italiens. Dans la situation actuelle, il s'agit peut-être d'un effet du système politique (loi sur le financement des partis politiques) mais aussi d'une impossibilité voulue ou ressentie de conclure des alliances électorales avec d'autres formations politiques. La trajectoire des députés poujadistes est à ce titre éloquente²⁴ tout autant que celle des élus frontistes²⁵. Si cet état permet à leurs candidats de se positionner en dehors du système politique (pour mieux le dénoncer), il n'en reste pas moins un élément à charge dans la quête d'un parti populiste français. Les expériences retenues avant celle du Front National, ont été trop brèves pour être modélisées (une seule séquence électorale) mais ne diffèrent en rien de ce positionnement face aux partis de gouvernement.

° *une place en dehors du système*

Refus de se penser en parti de gouvernement, les mobilisations populistes grâce à un verbe musclé (« *Sortez les sortants* » de Pierre Poujade) investissent les marges du système politique qu'ils revendiquent comme leur. Cette position en dehors (*outsider*) est le moyen de pression sur le dedans et les partis politiques de gouvernement (*insider*). Cette posture est adoptée par la nébuleuse nationaliste lors des élections municipales de

²¹ Birbaum, Pierre, *Le Peuple et les Gros : histoire d'un mythe*, Paris, Grasset, 1979.

²² Taguieff, Pierre-André, *L'Illusion populiste*. Paris, Berg International, 2002, pp. 21-40.

²³ Prochasson, Christophe, « Les Années 1880 : au temps du boulangisme », *Histoire de l'extrême droite en France*, Michel Winock (ss. dir.), Paris, Seuil, (Points-Histoire n° H 186), 1994 (1er éd. 1993), pp. 51-82, p. 75, lettre du 2 juillet 1886.

²⁴ Collovald, Annie, « Les Poujadistes ou l'échec en politique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°1, 1989, pp. 114-133.

²⁵ Mayer Nonna, Perrineau, Pascal (ss. dir.), *Le Front National à découvert*, Paris, Presses de Sciences Po (Références), 1996 (2 éd.), pp. 83-118.

Paris en 1900 autour d'un slogan *Voter contre le dreyfusard et le gouvernement*²⁶. Jean-Marie Le Pen ne fait pas autre chose quand il dénonce la « bande des quatre ». Pour Andreas Schelder, les partis populistes contemporains sont caractérisés par une contestation globale des partis du gouvernement et des titulaires de position de pouvoir²⁷. Discours, absence de participation au gouvernement et au système politique sont bien des marqueurs propres aux formations populistes.

2. Les effets de système

Ces formations politiques peuvent être identifiées soit par rapport à leurs positionnements particuliers soit par rapport à leur excès de verbes.

°des bénéficiaires du ressentiment électoral ?

Mouvement de défense des petits contre les gros, les partis populistes enregistrent leurs meilleurs scores électoraux lors des crises politiques. Ils soulignent en cela leur attachement à une certaine forme de conservatisme en défendant toujours l'âge d'or face aux transformations en cours. Par rapport aux autres forces politiques, il s'agit bien là d'une particularité observable dans toutes ses séquences historiques. Le poujadisme est le mouvement d'un « peuple qui ne veut pas mourir » ou plutôt qui ne veut pas subir les transformations de la société²⁸. Durant ces périodes de crise, les organisations populistes sont-elles réellement les bénéficiaires de ces tensions ? Etudiant la situation contemporaine, Hans-Georg Betz note que le « ressentiment » se traduit surtout par une baisse constante de pourcentage de voix obtenues par les partis de gouvernement. En France, les partis populistes ne gagnent pas les élections, et pourtant ils apparaissent comme les principaux bénéficiaires du système car ils tiennent une position particulière.

°la double fonction : dénoncer les déviations et représenter le Peuple

« Les partis populistes ont donc bien une double fonction, au sens le plus classique, dans les systèmes de partis : rappeler constamment les fondements démocratiques du système et mettre en relief les déviations par rapport aux idéaux originels du fait des agissements des titulaires du pouvoir. D'une certaine manière, les partis populistes se caractérisent donc par une double hybridation : ils sont dans le système et en dénoncent les dérives ; ils rappellent le primat du peuple contre les élites en place tout en s'affichant comme les seules organisations « authentiquement » représentatives »²⁹. Ce positionnement est bien celui du général Boulanger tout autant que celui du Front National. Les partis populistes occupent alors une position tribunicienne comme naguère celle du Parti Communiste Français, étudié par Georges Lavau³⁰. Cette fonction stratégique ou tactique n'est pas la seule qui caractérise dans les systèmes politique et partisan les organisations populistes en France. Elles font toutes également profession de foi antisémite et xénophobe.

°les partis de la xénophobie et de l'antisémitisme

Les déclarations xénophobes et antisémites sont l'apanage quasi-exclusif des formations populistes. S'il n'y a pas une campagne boulangiste nationale antisémite de

²⁶ Rioux, Jean-Pierre, *Nationalisme et conservatisme. La Ligue de la patrie française, 1899-1904*, Paris, Beauchesne, 1977, p. 63.

²⁷ Schelder, A, « Anti-Political Establishment Parties », *Party Politics*, *op. cit.*

²⁸ Borne, Dominique, *Petits bourgeois en révolte : le mouvement poujade*, Paris, Flammarion, 1977.

²⁹ Mény, Yves, Surel, Yves, *Par le Peuple*, *op. cit.*, p. 249.

³⁰ Lavau, Georges, *A quoi sert le Parti communiste ?*, Paris, Fayard, 1981.

nombreux comités locaux versent dans ce clivage relayé par les alliés électoraux que sont la Ligue antisémite ou les ligues patriotiques³¹. Les dérapages verbaux du leader du Front National comme certaines déclarations de Pierre Poujade soulignent le besoin identitaire du marqueur antisémite pour les organisations populistes même après la Shoah. En matière de xénophobie, déjà présente au XIXe siècle³², il ne faut pas s'étonner selon Hans-Georg Bertz, « que l'émergence et l'ascension de partis populistes d'extrême droite en Europe de l'Ouest aient coïncidé avec le flot croissant d'immigration, en particulier l'accroissement considérable du nombre de réfugiés cherchant la paix, la sécurité et une vie meilleure dans les sociétés opulentes d'Europe de l'Ouest »³³. La réaction fut une explosion de xénophobie et de racisme dans une majorité de pays d'Europe occidentale, la France y compris. Dès lors les deux « menaces » se retrouvent dénoncées, celle des étrangers et celle d'une « communauté étrangère ». La dénonciation de la Franc-Maçonnerie appartient également à ce registre centenaire.

Une forme politique en évolution qui suit celle de ses systèmes d'action

L'hypothèse introductive au travers de séquences historiques diachroniques se trouve être confirmée au regard de l'existence de structures populistes dans le système politique français utilisant depuis 1880 les mêmes agents de mobilisations. Pour autant, les partis populistes comme tous les partis politiques évoluent et se transforment le plus souvent en fonction des transformations des systèmes politique et partisan dans lesquels ils évoluent.

1. Des traits internes spécifiques et « lourds »

En dépit d'un argumentaire centenaire, les organisations populistes se présentent comme des partis neufs. Cette position est rendue possible par la place marginale et périphérique qu'ils revendiquent dans le système politique, par leur éclosion conjoncturelle et périodique pour dénoncer les maux de la société et l'incapacité du système partisan de les résoudre, et enfin par leur adhésion à la figure d'un leader, forcément changeant d'une crise à l'autre. L'établissement du Front national en dépit de ses crises internes³⁴ tend à remettre en cause cette équation (parti populiste = force nouvelle). La permanence dans le système politique français d'un parti populiste n'en est que plus affirmée.

°à la frange du système politique ?

Le rejet de la dichotomie droite/gauche comme axe de détermination principal des logiques de fonctionnement dans les systèmes politique et partisan est la première cause de cette marginalisation. De Boulanger à Le Pen, les mouvements populistes refusent toujours d'être lus au travers des clivages traditionnels. Ce positionnement particulier leur permet de dénoncer le système de l'intérieur (procédure électorale) et de l'extérieur

³¹ Sternhell, Zeev, *La Droite révolutionnaire. Les origines françaises du fascisme 1885-1914*, Paris, Seuil (Collection Points-Histoire n°69), 1978.

³² Dornel, Laurent, *La France hostile : socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Paris, Hachette, 2004.

³³ Bertz, Hans-Georg, *Radical right-wing populism in Western Europe*, New York, Saint-Martin's Press, 1994, p. 81.

³⁴ Ivaldi, Gilles, « Les Formations d'extrême droite : Front National et Mouvement national républicain », *Les Partis politiques*, ss. dir. Pierre Bréchon, Paris, La Documentation française (les études n°5208), 2005.

(refus d'être un parti de gouvernement) tout à la fois, sans pour autant jamais être tenus pour responsable. Si le « véritable succès du boulangisme a été d'avoir contribué à la popularisation des réponses politiques simples et aisément identifiables »³⁵, sa véritable postérité repose d'être le modèle d'action toujours reproduit des mouvements populistes dans la procédure démocratique. Pour autant les pratiques populistes de dénonciation et d'appel au peuple sont utilisées par tous les acteurs du système partisan français, réintégrant de fait cette forme politique en son sein. C'est bien cette deuxième tendance qui permet à l'acteur populiste d'être au centre du système tout en se positionnant à sa périphérie. Lors de chaque poussée électorale populiste et notamment sous les IVe et Ve Républiques, ce ne sont pas ses candidats et partis qui ont accédé au pouvoir mais ce sont leurs discours et pratiques qui ont été au centre des débats. La dénonciation de l'immigration reste un des éléments d'institutionnalisation les plus percutants du Front National, notamment par l'agrément des autres forces politiques³⁶. Fondamentalement liées aux problèmes économiques et sociaux, les organisations populistes sont à la frange du système sans y être marginales.

°des naissances éruptives en réponse à des problèmes sociaux

Les partis populistes naissent en réponse à des problèmes sociaux dans des contextes nationaux particuliers. « Les parallélismes dans le mode d'émergence des différents partis ne doivent pas faire oublier les variations d'un pays à l'autre, en raison de l'extrême variété des structures d'opportunité politique qui s'offrent aux mouvements contestataires. Élément commun à l'ensemble des pays, l'irruption de ces nouveaux partis, qui ont tous plus ou moins valorisé le thème de l'immigration, n'est tout d'abord véritablement possible qu'au début des années 1980, lorsqu'une forme de xénophobie latente se transforme, avec l'approfondissement de la crise économique, en hostilité plus marquée. Par ailleurs, l'irruption comme l'installation de ces partis dans les systèmes politiques nationaux restent très directement indexées aux dates respectives des crises politiques propres à chacun »³⁷. Dans chaque séquence historique, ce sont bien des problèmes sociaux économiques et des crises liées à la corruption du régime qui sont à la genèse des mobilisations populistes. Intégration et utilisation des systèmes politique et partisan sont toujours identiques par toutes les mobilisations populistes, attestant bien de l'existence d'un modèle d'action commun durable. L'hypothèse de la longévité d'un parti populiste français comme force pleine et entière du système politique français peut être remise en cause par la structuration de chacun de ces mouvements autour de la figure d'un leader caractéristique pour ne pas dire charismatique.

°des organisations particulières car « soumises » à des leaders charismatiques ?

De Le Pen à Boulanger, toutes les mobilisations populistes se sont faites autour d'un homme, d'un chef. La figure du leader charismatique est au centre de toutes les études. Dans le cas même du Front National, la mobilisation populiste la plus longue de notre histoire politique, c'est bien la figure de Jean-Marie Le Pen qui est au centre, plus que le mouvement lui-même, comme l'illustre parfaitement l'édition de l'ouvrage *Ces Français qui votent FN* et sa réédition trois ans plus tard sous le titre *Ces Français qui votent Le Pen*³⁸. Ce n'est plus un mouvement c'est un homme. La personnalisation

³⁵ Prochasson, Christophe « Les Années 1880 », *op. cit.*, p. 82.

³⁶ Birenbaum, Guy, *Le Front National en politique*, Paris, Balland, 1992.

³⁷ Mény, Yves, Surel, Yves, *Par le Peuple*, *op. cit.*, pp. 267-268.

³⁸ Mayer, Nonna,

-*Ces Français qui votent FN*. Paris, Flammarion, 1999.

-*Ces Français qui votent Le Pen*. Paris, Flammarion, 2002.

politique liée au système politique de la Ve République a tendance d'ailleurs à développer ce culte du chef dans tous les partis politiques du système. Là encore, les formations populistes ne paraissent pas si étrangères à leurs concurrentes. Guy Hermet affirme d'ailleurs que la présence d'un leader, charismatique ou l'appel au peuple ne peuvent permettre de définir le populisme³⁹. Peu à peu, dans le système politique français contemporain, les formations populistes ne paraissent pas différentes des autres.

2... qui intègrent la cartellisation

Les partis populistes agissent aujourd'hui dans les systèmes politiques contemporains comme les autres partis politiques avec lesquels ils sont en concurrence. Ils semblent s'être partout en Europe occidentale et notamment en France parfaitement intégrés au système partisan. Dorénavant, ils s'inscrivent dans la durée, fonctionnent à l'identique que leurs concurrents, ce sont des partis structurés, centralisés avec des adhérents et des militants. En France, ils sont à la fois acteurs et principaux bénéficiaires de la cartellisation de la vie politique modélisée par Peter Mair⁴⁰.

°s'inscrire dans la durée

Contrairement au boulangisme, ou au poujadisme, mobilisation éphémère ayant du mal à s'institutionnaliser d'un scrutin à l'autre, la principale originalité du populisme contemporain en France est d'avoir su s'enraciner dans la durée tant au niveau de son leader (Jean-Marie Le Pen) que de son parti phare (le Front National). Cette réussite d'établissement qu'aucun de leurs devanciers n'a pu réussir est illustrative de la capacité d'adaptation des formes politiques à leurs systèmes politiques. Elle interroge alors une modélisation trop souvent admise du populisme : « Phénomène éphémère le plus souvent, resurgissant dans certains moments de crise, mais sous des formes chaque fois différentes et dans des contextes particuliers, son caractère pluriforme n'avait peut-être d'égal que la polysémie qui lui sert constamment de référence. Son indétermination apparente, spécialement sous l'angle idéologique, semblait devoir interdire tout usage du populisme comme concept opératoire de la sociologie politique »⁴¹. Pour autant, l'hypothèse introductive de comprendre « les formes différentes » comme les parties d'un tout et les adaptations au contexte particulier permet de définir une mobilisation conduite par un parti populiste en dépit de son caractère éphémère et parfois aléatoire. L'exemple de l'enracinement du Front National permet de comprendre que dans le système politique de la Ve République, tous les partis obéissent aux mêmes logiques⁴².

°des partis comme les autres

C'est précisément par son organisation systématique sur le modèle partisan classique du système politique français (de manière explicite et consciente, le Parti Communiste Français⁴³), que le Front National a su s'implanter dans le système partisan. Sa volonté de participer le plus rapidement possible à toutes les formes d'élections envisageables, est parmi d'autres facteurs, la raison de sa présence durable. Au regard des formes d'organisation adoptées par ses devancières, le comité électoral plus que le parti politique, il semble bien que les caractéristiques organisationnelles paraissent atypiques

³⁹ Hermet, Guy, *Les Populismes dans le monde*, op. cit.

⁴⁰ Katz, Richard S. and Mair Peter, « Changings Models of Party Organization and Party Democracy : The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, I (1) repris dans Peter Mair, *Party Systems Change. Approaches and Interpretations*, New York, Oxford University Press, 1998, pp. 93-119.

⁴¹ Mény, Yves, Surel, Yves, *Par le Peuple*, op. cit., p. 297.

⁴² Mayer, Nonna, Perrineau, Pascal (ss. dir.), *Le Front National à découvert*, op. cit., pp. 17-82.

⁴³ Birenbaum, Guy, *Le Front national en politique*, op. cit.

par rapport aux traditions établies du populisme en politique. Pour autant, le parti populiste conserve bien son positionnement en marge du système politique en dépit même de son intégration dans le système partisan. Cette intégration se traduit par une affinité organisationnelle avec ses concurrents.

°des partis structurés, de militants et centralisés

« Pour la plupart, ces formations sont bien aujourd'hui des partis politiques classiques, associant des structures centrales (« assemblée » du parti, organe central, présidence et/ou comité de gestion restreint ...) à des antennes locales bien organisées et hiérarchisées »⁴⁴. Cette homologie ne s'arrête pas aux structures des organisations. Les quatre partis politiques arrivés en tête lors des élections présidentielles de 2002 ont en projet le même type de réforme : ouvrir à l'occasion des élections présidentielles la structure partisane aux sympathisants⁴⁵. Les préparatifs engagés par Jean-Marie Le Pen pour les prochaines élections présidentielles sont similaires⁴⁶. Les partis populistes sont des partis particuliers comme le soulignent Yves Mény et Yves Surel : « Plus que des partis de masse, on peut cependant avancer que ces formations sont caractérisées par deux traits dominants : 1) ce sont avant tout des partis de militants qui disposent par ailleurs de nombreuses structures périphériques qui leur conservent pour partie leur aspect initial de « mouvement »; 2) ce sont des partis fortement centralisés où la démocratie interne passe après les exigences d'un leadership charismatique »⁴⁷.

La forme parti populiste en France est une forme partisane non spécifique et pérenne dont le refus d'adhérer au système partisan est une illusion. Celle-ci est accentuée par le refus d'intégrer le Gouvernement, d'être un parti ayant vocation à prendre le pouvoir dans le cadre du processus démocratique. L'effet sur le système est alors paradoxal entre dedans et dehors. Pour éviter ces effets, Yves Mény et Yves Surel proposent d'« étudier le populisme par l'analyse des systèmes de partis en Europe. (Cela) doit permettre d'éclairer son positionnement contemporain dans la compétition électorale, de déterminer pourquoi et comment il peut être souvent situé aujourd'hui à l'extrême droite de l'échiquier politique, et de savoir enfin quelles fonctions il est susceptible de remplir à l'égard de son électorat potentiel et des autres formations politiques »⁴⁸. Au travers de cette étude sur le cas français, il existe une forme pérenne, possédant les attributs d'un parti populiste qui appartient au système partisan et agit sur le système politique depuis l'« aventure » boulangiste.

⁴⁴ Mény, Yves, Surel, Yves, *Par le Peuple, op. cit.*, p. 273.

⁴⁵ Mandraud, Isabelle, Ridet, Philippe, « Partis cherchent militants en CDD, voire virtuels », *Le Monde*, 23 janvier 2005.

⁴⁶ « Jean-Marie Le Pen met en place sa stratégie présidentielle », *Le Monde*, 10 octobre 2005.

⁴⁷ Mény, Yves, Surel, Yves, *Par le Peuple, op. cit.*, p. 274.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 224.

